

**COMPTE RENDU**  
de la  
**5<sup>ème</sup> SESSION**  
du  
**PARLEMENT FRANCO GERMANO POLONAIS DES JEUNES**  
19 – 26 janvier 2007

Le 22 janvier 2003 la Maison de l'Europe des Yvelines crée, avec le soutien du Conseil Général, le Parlement franco-allemand des Jeunes des Yvelines à l'occasion du 40<sup>ème</sup> anniversaire du Traité de l'Élysée.

En 2004, l'année de l'élargissement de l'Union Européenne à 10 nouveaux membres, le Parlement franco-allemand des Jeunes s'élargit à la Pologne, et fonctionne désormais en tant que Parlement franco-germano-polonais des Jeunes des Yvelines, faisant ainsi référence au Triangle de Weimar.

En 2005 les Jeunes Européens France prennent pour la première fois en charge la gestion des commissions du Parlement.

Le 3 mai 2006 a eu lieu à Varsovie la signature de la déclaration de coopération entre le Land de Brandebourg, la Région Ile de France et la Voïvodie de la Mazovie. Les jeunes parlementaires présents décident ensuite de faire fonctionner le Parlement au niveau régional en y associant les jeunes des deux autres régions présents avec eux à Varsovie.

Les Jeunes Européens de Berlin-Brandenburg et les Jeunes Européens Pologne acceptent l'organisation des préséances à Potsdam et à Varsovie et de gérer ensuite, en coopération avec les Jeunes Européens France, les commissions de la session 2007.

Les jeunes des trois régions se sont donc réunis pour la première fois en préséance au mois de novembre 2006 à Chatou, Potsdam et Varsovie pour préparer la 5<sup>ème</sup> session, qui aura lieu du 19 au 26 janvier 2007 à l'INJEP à Marly-le-Roi.

La Maison de l'Europe de Paris participe pour la première fois à l'organisation de la session du Parlement des Jeunes.

Au cours de cette 5<sup>ème</sup> session, qui s'est déroulée pendant une semaine, des lycéens issus de trois régions différentes, et de formations et d'horizons divers se sont retrouvés pour débattre avec des experts et des personnalités dans le cadre de six commissions portant sur les thématiques suivantes :

1. l'avenir de l'Europe dans le cadre du 50<sup>ème</sup> anniversaire des Traités de Rome,
2. les points marquants de la Déclaration de Coopération trilatérale tels que l'environnement, les fonds européens, le marché du travail et les échanges culturels et scolaires.

Ces discussions ont débouché sur de nombreuses propositions concrètes reprises ci-dessous.



Junge Europäische Bewegung



MŁODZI EUROPEJSCY FEDERALIŚCI

**Commission I : TRAITE DE ROME – Politique Agricole Commune et environnement :** *Quel avenir pour la politique agricole commune ? Instituée par le Traité de Rome, la politique agricole commune a depuis beaucoup évolué. Aujourd'hui elle est encore source de critique. Quelles sont les positions des trois pays face à l'avenir de la PAC, et quelles sont les relations avec l'environnement ?*

**Animateurs :** Adina Crisan, *Jeunes Européens France* - Michael Harsch, *Junge Europäische Bewegung Berlin Brandenburg*.

**Experts :** Jocelyn Joncour, *Jeunes Agriculteurs* - Barbara Kopydlowska, *Ambassade de Pologne en France* - Bruno Toussaint, *Agence Unique de Paiement (Agence du Ministère de l'Agriculture pour le versement des subventions aux agriculteurs)*.

*La commission était composée de 4 élèves polonais, 3 allemands et 2 français.*

La première journée a été consacrée aux discussions avec les experts. La représentante de l'Ambassade de Pologne a fait une brève présentation de l'agriculture dans son pays, en soulignant bien ses spécificités : agriculture respectueuse de l'environnement, mais dont la productivité/compétitivité reste assez faible, car c'est une agriculture peu intensive avec des exploitations de petite taille, peu mécanisées. Elle a aussi souligné l'importance de l'agriculture pour la Pologne : ce secteur emploie à lui seul 25% de la population active.

Ensuite Jocelyn Joncour, jeune agriculteur breton spécialiste de la production laitière, a présenté la situation actuelle en France et il a souligné quelques problèmes majeurs de l'agriculture française. Il a insisté sur le manque d'intérêt de jeunes pour l'agriculture, métier dur, peu rentable et peu valorisant aux yeux des autres. Il a aussi souligné que s'il n'y avait pas les aides européennes, le taux de rentabilité des exploitations agricoles françaises avoisinerait les 0%.

Enfin, l'ingénieur agronome a tenu à souligner deux points importants à ses yeux :

1. Quelle agriculture l'Europe souhaite-t-elle pour demain ?
2. Quelle importance a la PAC dans le budget communautaire ?

En effet, si on supprime la PAC, l'Europe n'aura plus d'agriculture propre d'ici 20 ans, du fait qu'elle n'est pas assez compétitive pour concurrencer l'agriculture de pays émergents. Il a aussi tenu à souligner le succès de la PAC, qui a réussi à tenir le pari de l'autosuffisance. En outre, il a tenu à relativiser le débat sur l'importance de la PAC dans le budget communautaire. Même si elle absorbe 45% du budget communautaire, il ne faut pas oublier que celui-ci est assez faible et l'agriculture est le seul domaine entièrement communautarisé.

Les experts ont aidé les jeunes à avoir une meilleure vision des problèmes auxquels le secteur est confronté en Europe en général et de la PAC en particulier.

Dans un premier temps ils ont commencé par faire une présentation des mécanismes de la PAC et des différentes réformes de celle-ci depuis sa création. Cela leur est apparu important dans la mesure où la PAC est très technique.

Les membres de la commission ont formulé des propositions. La remise de ces propositions est une remarque générale sur l'agriculture qu'ils veulent dans l'Europe de demain. Ils souhaitent ainsi une agriculture compétitive, avec un niveau confortable d'autosuffisance, respectant des standards écologiques et qualitatifs élevés.

***Proposition 1 : Démocratiser le processus de prise de décision sur les questions agricoles au sein des institutions européennes***

- Intégrer le Parlement Européen dans la prise de décisions agricoles
- Prendre plus de décisions concernant l'agriculture à la majorité qualifiée
- Ne plus appliquer le compromis de Luxembourg, qui ne correspond plus au fonctionnement d'une Europe à 27
- Mieux communiquer sur les décisions agricoles

***Proposition 2 : Transformer l'agriculture des nouveaux pays entrants***

- Se diriger vers une agriculture moderne et écologique
- Réduire la part de la population agricole dans la population active (actuellement beaucoup trop élevée, 25% en Pologne, 40% en Roumanie)
- Permettre aux agriculteurs d'être mieux formés et informés (pour qu'ils sachent tous comment et à qui demander les aides communautaires, ce qui n'est pas du tout le cas aujourd'hui)

***Proposition 3 : Une redistribution financière plus équitable au niveau européen et au niveau national***

- Le Conseil Européen devrait devenir public, pour plus de transparence dans la prise de décisions agricoles
- Donner plus d'argent aux nouveaux pays adhérents (un Euro investi en Pologne est plus rentable à long terme qu'un Euro investi en France)
- Contrôler davantage l'utilisation des fonds de la PAC attribués aux agriculteurs.
- Veiller à une meilleure distribution des fonds, c'est-à-dire, limiter le montant des subventions que les grands exploitants agricoles reçoivent
- Allouer plus de subventions pour les agriculteurs qui veulent conquérir des marchés niches

***Proposition 4 : Motiver les jeunes pour exercer le métier d'agriculteur***

- Favoriser l'installation des jeunes fermiers avec des crédits à taux d'intérêt faible
- Réévaluer la profession, lutter contre les clichés (le rôle des médias et de l'école y est très important)

***Résolution:***

Convaincus que l'agriculture jouera toujours un rôle important dans l'avenir, nous souhaitons que la PAC garantisse:

- la capacité d'autosuffisance en Europe afin de ne pas dépendre totalement du développement des marchés mondiaux
- la promotion d'une agriculture qui respecte l'idée d'une écologie durable et qui fournit des produits de très haute qualité
- l'amélioration de la compétitivité de l'agriculture européenne par l'usage d'innovations technologiques.

A moyen terme, la part des dépenses concernant la PAC devrait rester à un niveau constant. A long terme, il faut la réduire. Nous proposons les mesures suivantes afin de réaliser ces objectifs:

1. La répartition des moyens financiers devrait s'orienter vers les principes de l'équité, de la transparence et de l'efficacité. Si les séances du Conseil Européen avaient lieu publiquement, les citoyens pourraient mieux comprendre les décisions relatives à l'attribution des subventions. Il est préférable que les moyens financiers soient investis dans les secteurs les plus retardataires. Dans les années futures, l'UE devrait assister au développement des nouveaux Etats-membres. Au lieu de subventionner les exploitations agricoles à grande échelle, l'UE devrait concentrer son aide financière sur des exploitations agricoles à petite échelle pour favoriser la production de produits régionaux dans un cadre écologique.
2. Il est nécessaire que l'agriculture redevienne un secteur d'emploi attractif pour les futures générations afin d'assurer son existence, et que les méthodes de production se modernisent. L'UE devrait mettre des crédits avantageux à la disposition des jeunes agriculteurs dans le but de faciliter leur entrée dans la vie professionnelle. En informant mieux le public sur la vie quotidienne des agriculteurs, elle contribue à corriger les clichés répandus.
3. Il faut démocratiser le processus de décision à l'aide des propositions suivantes:
  - introduire la procédure de co-décision,
  - renoncer à la prise de décision à l'unanimité au sein du Conseil,
  - venir à bout du «Compromis de Luxembourg» qui est dépassé dans l'Europe des 27,
  - améliorer la communication des décisions prises.
4. L'UE devrait encourager des programmes de formation continue pour les agriculteurs issus des nouveaux états-membres. En outre, l'agriculture plus écologique pourrait être développée grâce à une meilleure information sur les aides financières.

**Commission II: TRAITE DE ROME - Euratom :** *Quelle politique énergétique pour l'Europe? Alors que le Traité de Rome instituait la communauté européenne de l'énergie atomique, quelle politique énergétique l'Europe doit-elle mener aujourd'hui, confrontée à une crise de l'énergie, au changement climatique, à la pollution et à la mondialisation*

***Animateurs :*** Jacques Tiberi, Jeunes Européens France - Stefanie Scharrenbach, Junge Europäische Bewegung Berlin Brandenburg - Stefan Seiler, ENA-Europe

***Expert :*** Barbara Wolf, Ambassade d'Allemagne en France.

À la suite d'exposés synthétiques sur l'histoire de la politique européenne de l'énergie et des récentes crises énergétiques qui ont touché certains PECO, les membres de la commission ont convenu de la nécessité de mettre en œuvre une stratégie à la fois nationale, franco-germano-polonaise et européenne.

Les jeunes parlementaires ont d'abord relevé les limites des initiatives politiques dans ce domaine, pour ensuite constater, à la lumière des analyses des experts, l'ampleur des difficultés de la question et des disparités des points de vue entre la France, l'Allemagne et la Pologne.

Prenant ainsi conscience de l'importance des enjeux associés au thème de l'énergie, plusieurs débats se sont développés notamment autour :

- de la question du choix nucléaire en Europe,
- de la faiblesse des moyens attribués au PCRD (Programme Cadre Recherche et Développement)
- de la nécessité d'une réforme de la PAC afin d'accroître les moyens attribués à la protection de l'environnement en Europe,
- de l'urgence de la mise en œuvre d'un système de brevets européens plus favorables à la création de technologies dans le domaine des énergies renouvelables.

***Progressivement, les jeunes parlementaires ont cerné les trois grands enjeux contemporains de la politique énergétique en Europe :***

- Accorder plus de moyens financiers à l'Union pour agir,
- Mieux encadrer l'influence des lobbies et des grandes entreprises énergétiques,
- Permettre aux citoyens de se saisir d'un problème d'une grande technicité.

Les discussions ont progressivement abouti à la proposition de création d'une Agence Européenne de l'Energie. Néanmoins, parce que les lycéens souhaitaient que cet organisme dispose d'une assemblée, les experts les ont réorientés vers la création d'un Conseil Européen de l'Energie. Cette formule a été adoptée par les jeunes. Le travail s'est ensuite organisé autour de quatre axes :

1. Exprimer les engagements essentiels de l'Union concernant l'énergie pour demain.
2. Préciser les fonctions du Conseil Européen de l'Energie.
3. Expliciter son mode de fonctionnement.
4. Préciser les différents moyens de financement du Conseil.

***Le fruit de ces travaux est une proposition concrète des représentant(e)s du Parlement franco-germano-polonais des Jeunes, rédigée comme suit :***

1. Nous proposons la création d'un Conseil Européen de l'Energie.
2. Nous considérons que la question énergétique est un enjeu crucial de demain.
3. Nous soulignons que l'Union Européenne a le devoir de s'inscrire en pionnier dans ce domaine.
4. Nous estimons que désormais, l'Union Européenne doit parler d'une seule voix pour définir une politique énergétique cohérente.

5. Nous pensons que cette politique devra promouvoir une plus grande indépendance énergétique et le développement des énergies renouvelables en Europe, dans le respect de chacun.
6. Nous souhaitons que ce nouveau Conseil Européen de l'Energie collaborera étroitement avec l'Agence Exécutive pour l'Energie Intelligente, responsable du programme « *énergie intelligente Europe* » depuis 2006.

***Le Conseil Européen de l'Energie remplira quatre objectifs :***

- I. L'information de l'Union, par des études stratégiques et prospectives concernant :
  - les besoins énergétiques de chaque Etat-membre,
  - l'avenir du nucléaire,
  - la sécurité des approvisionnements,
  - le développement des énergies renouvelables.
- II. La communication auprès des citoyennes et des citoyens par :
  - la vulgarisation des travaux de recherche sur l'énergie, présentés sur un portail internet,
  - la création d'un prix européen de la meilleure innovation dans le domaine énergétique. Le vainqueur se verra attribuer un contrat avec une entreprise partenaire,
  - l'organisation d'un salon annuel européen de l'énergie.
- III. L'évaluation de l'utilisation des fonds communautaires par un service d'inspection en collaboration avec la Cour des Comptes Européenne et l'Agence d'Approvisionnement ainsi que l'Office de Contrôle de Sécurité liée à l'Euratom.
- IV. La représentation de l'Union Européenne à l'Agence Internationale de l'Energie, par la présence d'un Vice-président délégué du Conseil.

***Composition du Conseil Européen de l'Energie :***

1. Le Conseil Européen de l'Energie sera présidé par le Commissaire Européen à l'Energie, assisté de quatre Vice-présidents délégués à chacun des objectifs.
2. Il comprend une Assemblée, chargée de représenter :
  - Les chercheurs universitaires,
  - Les membres du Parlement européen,
  - Les ministres des Etats-membres et leurs représentants permanents
  - La société civile à travers la présence des lobbies et ONG référencées auprès de la Commission Européenne et les entreprises.

### **Fonctionnement du Conseil Européen de l'Energie :**

1. Les décisions seront prises à l'initiative du Vice-président concerné, dont le projet est amendé par l'Assemblée puis approuvé par le Président.
2. L'Assemblée décide à la majorité des deux tiers.
3. Chaque groupe représenté dispose d'une voix.
4. Le Président du Conseil Européen de l'Energie dispose d'un droit de veto.

### **Conclusion**

Par ses décisions, le Conseil Européen de l'Energie sera en mesure de proposer une stratégie européenne pour l'énergie, de manière légitime, démocratique et cohérente.

**Commission III: TRAITE DE ROME – Marché commun :** *Que signifiait un marché commun pour les 6 pays en 1957, douze ans après la fin de la seconde guerre mondiale, et quelle signification a un marché commun aujourd'hui dans le cadre de la mondialisation ?*

**Animateurs :** *Pauline Gessant, présidente des Jeunes Européens France - Bénigne Gandré, Jeunes Européens France - Krzysztof Świczewski, Jeunes Européens Fédéralistes Pologne - Patrick Bonnin, Maison de l'Europe des Yvelines.*

**Experts :** *Michael Stange, Centre Robert Schuman - Xavier Mersch, Maison de l'Europe des Yvelines.*

La commission de travail a commencé par une brève présentation de chacun des participants. Il y avait 3 Français (3 filles), 2 Franco-polonais (2 garçons), 5 Polonais (4 filles et 1 garçon), 2 Franco-allemands (1 fille et 1 garçon).

Un bref tour de table a permis de remarquer une assez grande hétérogénéité de connaissances de la part des participants sur le sujet de la commission même si ce dernier semblait beaucoup les intéresser. Michael Stange du Centre Robert Schuman a ensuite fait une présentation des Traités de Rome, de toutes les grandes étapes de la construction européenne ainsi que des grandes notions du marché commun afin d'avoir des bases claires sur le sujet.

Une fois la présentation achevée, l'après-midi s'est clôturée avec des sujets de discussion dont les jeunes semblaient vouloir parler majoritairement :

- l'intégration des nouveaux états membres de l'Union Européenne,
- la place des différents pays et nations au sein de l'Union Européenne politique.

***La conclusion générale de la journée fut principalement que le futur de l'Europe devait être basé sur une bonne intégration européenne nécessitant compréhension, tolérance et solidarité entre les pays ainsi que la prise en compte des spécificités nationales et régionales de chacun.***

Dans le but de formuler des propositions claires pour le groupe, il a été décidé de séparer les jeunes en trois groupes en fonction de leur nationalité afin de prendre en compte les sensibilités et spécificités nationales tout en facilitant le débat entre les jeunes qui pouvait se faire dans leur langue maternelle.

Une fois les propositions de chaque groupe établies et mises en commun elles ont été discutées ensemble pour aboutir aux propositions et conclusions générales de la commission qui ont été classées en différents secteurs d'activité.

#### ***Education :***

- Augmenter le nombre de bourses et faciliter les opportunités au sein des programmes d'échange étudiants en Europe,
- Rendre obligatoire les programmes d'échange étudiants en Europe,
- Favoriser l'enseignement des langues étrangères à l'école et dans les entreprises,
- Rendre obligatoire l'enseignement d'au moins 2 langues étrangères à l'école en plus de sa langue maternelle (anglais, en tant que la langue des affaires plus une autre),
- Améliorer la reconnaissance des diplômes et qualifications en Europe,
- Créer une carte d'étudiant unique pour tous les pays de l'UE qui serait reconnue dans les pays membres.

#### ***Travail :***

- Avoir les mêmes contraintes législatives en Europe pour les petites et moyennes entreprises,
- Harmoniser le droit du travail en Europe,
- Ouvrir équitablement le marché du travail à tous les pays de l'Union Européenne.

#### ***Média :***

- Avoir des médias européens
- Avoir un accès plus facile et gratuit aux médias européens et aux médias nationaux des autres pays.

#### ***Transports :***

- Améliorer les infrastructures de transport en Europe,
- Avoir des facilités pratiques et financières de transport pour les jeunes au niveau de toute l'Europe,
- Agrandir l'espace Schengen.

#### ***Economie :***

- Agrandir l'Euroland à tous les pays de l'Union Européenne,
- Unifier les règles administratives en ce qui concerne l'ouverture des entreprises dans tous les pays de l'UE,
- Rendre l'appartenance à la zone Euro obligatoire non seulement pour tous les anciens pays membres mais également pour tous les pays entrant dans l'Union Européenne.

Les jeunes parlementaires se sont mis d'accord sur le fait qu'il faut avant tout changer l'état d'esprit des citoyens sur l'Europe afin d'améliorer la situation actuelle. Rien ne peut se faire sans une compréhension et un soutien des citoyens. Les propositions faites par les membres de cette commission leur semblent pertinentes pour que l'idée du marché commun se réalise et pour que les citoyens puissent réellement en profiter. Les points abordés par la commission soulignent les problèmes les plus urgents pour les jeunes qui souhaitent en outre que ces propositions ne restent pas de simples déclarations faites sur le papier.

**Commission IV: DECLARATION TRILATERALE DES 3 REGIONS – Economie Fonds Structurels, Conduite de projets communs situés à la convergence de l'économie, de la recherche et des sciences Europe : Défense renforcée des intérêts communs dans le cadre du Comité des régions.**

*Animateurs : Jessica Pennet, Jeunes Européens France - Kevin Cabaret, Cellule Europe des Mureaux - Martin Ogaza, Jeunes Européens Fédéralistes Pologne.*

*Experts : Sophie Cabotte, Chambre de Commerce franco-allemande - Françoise Chotard, Représentation de l'Île-de-France auprès de l'Union européenne*

Après un tour de table permettant aux participants de se présenter, les experts ont d'abord rappelé le principe de fonctionnement des fonds structurels, puis ont abordé la coopération internationale des entreprises et la mobilité des travailleurs européens.

Plusieurs débats ont été proposés pour que les élèves s'approprient les thématiques : Que pensent-ils du principe des fonds structurels ? Quelles limites à la solidarité européenne ? Quelle est l'importance de miser sur la formation ? Que pensent-ils des possibilités de mobilité européenne ?

Le mot de la fin de la 1<sup>ère</sup> journée a été donné aux experts : ceux-ci ont trouvé intéressante la tenue de ce parlement et encouragé les jeunes à se saisir de cette opportunité pour faire passer leurs idées.

Le dimanche, il a été demandé aux élèves d'écrire sur un papier une idée en lien avec les débats de la veille. Le dépouillement a donné lieu à de nouveaux débats sur les idées retenues par chacun :

- Uniformiser les cursus scolaires européens tout en maintenant l'identité propre de chaque pays,
- avoir une connaissance de l'actualité européenne dans tous les pays,
- Accentuer le principe de solidarité et de contribution des états membres les plus riches,
- Réguler l'utilisation des fonds européens : développement des régions, amélioration des conditions de vie.

**Six thèmes ont été retenus** (classés par ordre d'importance après un vote des élèves) :

- |                      |                          |
|----------------------|--------------------------|
| - Diplômes européens | - Coopération économique |
| - Solidarité         | - Information            |
| - Infrastructures    | - Recherche              |

### **Thème 1 : Diplômes européens**

- *Point de départ* : processus de Bologne (LMD),
- *Objectif* : favoriser les échanges européens tout au long des études,
- *Proposition* : mettre en place un « bac européen » avec un socle commun minimum.

### **Thème 2 : Solidarité**

- *Point de départ* : débat sur les limites de la solidarité entre les pays,
- *Objectif* : veiller à ce que l'argent de l'Europe soit employé de façon efficace.
- *Proposition* : la coopération devrait permettre l'envoi de matériel plutôt que de l'argent uniquement.

### **Thème 3 : Infrastructure**

- *Point de départ* : l'UE mène de nombreux projets d'aide aux infrastructures, mais le vrai problème provient du manque d'information, donc de connaissance des projets réalisés avec des cofinancements de l'Union Européenne,
- *Objectif* : rendre ces réalisations plus visibles aux yeux des citoyens,
- *Conclusion* : comme souvent, il s'agit là aussi d'un manque de communication.

### **Thème 4 : Coopération économique**

- *Point de départ* : la solidarité,
- *Objectif* : renforcer la coopération économique entre les pays européens,
- *Conclusion* : faire davantage connaître les coopérations existantes.

### **Thème 5 : Information / Communication**

- *Point de départ* : de nombreux programmes économiques existent mais le problème de communication subsiste.
- *Objectif* : mieux communiquer sur les réalisations concrètes de l'Europe.
- *Proposition* : A partir d'un jeu télévisé diffuser de façon ludique de l'information sur l'Europe, et réaliser des spots de publicité mettant en scène des personnalités européennes.

### **Thème 6 : Recherche**

- *Point de départ* : la recherche en Europe
- *Objectif* : utiliser les résultats de la recherche pour améliorer les conditions de vie et permettre le développement économique,
- *Propositions* :
  - 1) créer un centre européen de recherche sur les nouvelles technologies,
  - 2) encourager et favoriser la coopération européenne dans le domaine de la recherche.

**Commission V : DECLARATION TRILATERALE DES 3 REGIONS - Protection de l'Environnement.** *Echange d'informations et d'expériences dans le domaine de l'environnement et de sa protection.*

**Animateurs :** Pierre-Marie Giard, Jeunes Européens France - Julien Oechsli, Conseil départemental de la Jeunesse des Yvelines.

**Experts :** Jacqueline Penez, Conseillère Régionale Ile-de-France - Pierre Eric Le Foll, Comité de jumelage des Mureaux..

**1. La parole des experts, une source de partage d'expériences pour les jeunes**

Mme Jacqueline Penez a présenté le rôle de la Région Ile de France en matière d'environnement. Elle nous a précisé que la Région s'est dotée du préfixe « éco » afin d'affirmer l'ambition d'une nouvelle dimension pour l'Ile-de-France : le développement durable.

En matière d'environnement et de cadre de vie, la Région Ile-de-France est composée à 80 % de forêts, de terres agricoles et d'espaces naturels, comprenant quatre parcs naturels régionaux. La région abrite aussi une biodiversité rare. Les filières franciliennes de l'air, de l'eau, des déchets, de la dépollution et de l'énergie drainent un grand nombre d'acteurs aussi bien économiques, industriels ou tertiaires de tailles variées : on trouve de grands groupes d'envergure mondiale comme de nombreuses P.M.E.-P.M.I. Sur toutes ces questions, le Conseil Régional accorde des aides, mais c'est également un lieu de concertation. Elle agit notamment en concertation avec ses partenaires scientifiques et techniques, au premier rang desquels figurent ses organismes associés : Agence des Espaces Verts (A.E.V.), Agence Régionale de Développement (A.R.D.), Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies (A.R.E.N.E.), Institut d'Aménagement et d'Urbanisme (I.A.U.R.I.F.), ainsi qu'Airparif et le nouveau « Bruitparif ».

La conseillère régionale nous a apporté des précisions sur la réduction de la pollution atmosphérique et du bruit. Depuis 1979, Airparif est l'association chargée de surveiller en permanence la qualité de l'air sur l'ensemble de la région. Elle prévoit les épisodes de pollution et informe les autorités et les Franciliens des précautions à prendre.

En partenariat avec l'État, la Région soutient Airparif dans ses missions, exigeant la technologie la plus performante. Autre nuisance dont les Franciliens se plaignent beaucoup : le bruit. La pollution sonore est en effet une source d'agression immédiate, sur laquelle il est souvent difficile d'intervenir. Pour mieux agir face à ce problème, la Région a créé Bruitparif en 2004, un outil d'évaluation du bruit à l'échelle de l'Ile-de-France.

Enfin, le trafic routier est en effet une des principales causes de pollution en Ile-de-France. La Région et ses partenaires mettent tout en œuvre pour le réduire. Il s'agit notamment de faire en sorte que les automobilistes aient envie de laisser la voiture au garage, pour privilégier les transports en commun et les « circulation douces ». Les circulations douces, c'est tout ce qui n'est pas voiture, moto, ou tout autre véhicule à moteur.

La Région partage avec les partenaires concernés une charte régionale des circulations douces, et passe avec les communes des contrats de « réseaux verts ». Avec quelques objectifs essentiels : développer les itinéraires cyclables et les parcs à vélo, équilibrer l'espace urbain entre les transports motorisés et les circulations douces, créer des rues piétonnes et des zones de ralentissement dans les quartiers « tranquilles ».

Monsieur Le Foll, le second expert, s'est demandé pour quelles raisons les filles, majoritaires dans cette commission, s'intéressent plus aux questions environnementales. Les jeunes parlementaires lui ont indiqué qu'elles étaient sensibles à la qualité de la vie et soucieuses de leur avenir. Monsieur Le Foll, qui est membre du Comité de jumelage des Mureaux a fait part de son expérience de nettoyage de la rivière l'Orne. 870 kg de déchets ont été ramassés sur 12 km.

### **Les jeunes ont présenté quelques idées pour la commission :**

- renforcer les campagnes de sensibilisation à destination des écoles et des lycées sur les conséquences de nos comportements sur l'environnement,
- faire des expositions sur l'état de la Terre dans 50 ans si on ne change pas nos comportements, la suppression des sacs plastiques etc.

Les experts ont demandé aux jeunes s'ils pensaient que le système du péage de Londres était envisageable en France. Les jeunes parlementaires ont préféré multiplier les places de parking aux abords des grandes villes afin d'inciter les conducteurs à utiliser les transports en commun.

## ***2. La synthèse de discussions et propositions***

Les jeunes ont décidé de faire des propositions sur trois thèmes :

### **Aider les citoyens à faire des choix plus favorables à l'environnement :**

- Créer un kit d'information pratique visant à aider les citoyens à évaluer leur performance environnementale en tant qu'individus ou ménages,
- Développer des campagnes d'information (télévision, radio, presse et magazines) avec un logo présentant une tortue, symbole de longévité et de fragilité,
- Multiplier les lieux de tri sélectif pour tous les déchets,
- Supprimer les sacs plastiques et leur production, les remplacer par des sacs en papier,
- Multiplier les supports écologiques.

### **Placer l'environnement au cœur du processus d'élaboration des politiques :**

- Développer des programmes environnementaux lors des différentes élections,
- Faire une journée de sensibilisation entre les jeunes, les parlementaires et les élus locaux,
- Créer des systèmes communs de tri sélectif harmonisés entre les trois régions pour les établissements et les habitants.
-

### Application de la législation ayant des objectifs environnementaux :

- Mettre en place un tableau indicateur régulièrement mis à jour des législations tant au niveau européen que national,
- Assurer la pleine transparence sur ces questions quant à l'application et la mise en œuvre des législations ayant des objectifs environnementaux ce qui contribue à faire peser la pression de l'opinion publique qui souhaite obtenir une réponse rapide.

### 3. Les propositions de la Commission environnement

#### Trois propositions ont été retenues :

- Le logo de la tortue devrait être introduit comme symbole de la protection de l'environnement dans l'Union européenne dans les campagnes d'information et les actions pratiques à destination de la société civile, des institutionnels et des entreprises,
- Faire des campagnes d'information à la télévision, à la radio et dans la presse écrite afin de faire prendre conscience à la société civile, aux institutionnels et aux entreprises qu'il faut relever les défis écologiques auxquels nous sommes confrontés,
- Organiser des tris sélectifs dans les collectivités et les établissements scolaires et universitaires : développer le sens du défi par la création d'un concours entre les établissements de ramassage de déchets, faire une journée de sensibilisation entre des jeunes et des parlementaires.

### **Commission VI : DECLARATION TRILATERALE DES 3 REGIONS : Echanges de Jeunes / Culture.** *Pérenniser le parlement des jeunes, projets des jeunes (question posée aux trois présidents de Région).*

*Animatrices : Julie Basset, Maison de l'Europe de Paris - Dominika Rutkowska, Jeunes Européens France.*

*Experts : Bernard Viale, Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) - Aleksandra Milewska, Office germano-polonais pour la Jeunesse (DPJW) - Marie Richard, Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.*

La commission était composée de 13 jeunes (4 Allemands, 3 Françaises, 6 Polonais) des trois régions du Triangle de Weimar : la voïvodie de la Mazovie, le Land de Brandebourg et l'Ile de France. Après avoir discuté sur les aspects les plus importants du Triangle du Weimar, les jeunes ont réfléchi au thème de la culture et des échanges de jeunes dans le cadre de la coopération trilatérale entre ces régions.

Il est ressorti de ces discussions un intérêt commun pour la découverte d'autres pays et de leur culture au sens large : traditions, coutumes, modes de vie... Dans cette perspective, les échanges de jeunes représentent un moyen de découvrir l'autre et sa culture, de mieux le connaître et donc le comprendre. Cette confrontation est également une occasion de réfléchir sur soi et sa propre culture.

Suite au travail en groupes, les jeunes ont élaboré trois projets d'échanges, qu'ils souhaitent partager, dans l'espoir de les voir porter par un organisme apte à le faire. Ils ont également prévu de transmettre une copie de cette note à l'Office franco-allemand pour la Jeunesse et à l'Office germano-polonais pour la Jeunesse.

### **Projet 1 : Pas de problème!**

Le projet consiste en l'échange trilatéral de jeunes entre les trois régions du Triangle de Weimar. Les jeunes habiteront chez les familles polonaises, allemandes et françaises et le but sera de connaître la culture et des coutumes de la région, mais aussi de réfléchir, de discuter et de travailler sur l'un des problèmes que rencontre la région.

#### ***Qui ?***

30 personnes en tout - élèves et/ou étudiants (l'âge: 16-25) d'Allemagne (10), de Pologne (10) et de France (10)

#### ***Contenu***

Par exemple: les élèves de Pologne et de l'Allemagne habiteront chez les familles françaises, visiteront la région, discuteront et pourront rencontrer des spécialistes du problème évoqué. A la fin du séjour, ils rencontreront les représentants de la région et présenteront leurs idées sur la façon dont la situation pourrait être améliorée.

#### ***Communication***

La condition principale sera la connaissance de la langue anglaise. Un autre atout sera la connaissance d'une des langues du Triangle de Weimar, en plus de la langue maternelle.

#### ***Problèmes***

Les participants auront l'occasion de prendre conscience du problème identifié dans chaque région concernée, et d'y réfléchir ensemble pour proposer leurs idées et suggestions.

Problèmes identifiés :

1. Brandebourg – la protection de l'environnement
2. Mazovie – le chômage
3. Ile-de-France – Intégration et insertion de la population issue de l'immigration

#### ***Temps***

Trois semaines dans chaque pays – neuf semaines en tout

#### ***Objectifs***

- Dépassement des stéréotypes
- Découverte de la culture de deux pays autre que le sien
- Rencontre et échange entre les jeunes des trois pays
- Partage du savoir et des expériences face aux problèmes rencontrés

### ***Sources potentielles de financement***

- Office germano-polonais pour la Jeunesse
- Office franco-allemand pour la Jeunesse
- Pouvoirs locaux : régions, municipalités, etc.

### **Projet 2 : Food, Fun and Funk**

L'objectif principal de ce projet est de rapprocher les trois régions de chaque pays, leurs spécificités culturelles et leur façon d'appréhender la jeunesse. Dans ce projet, les jeunes souhaitent associer les deux domaines culturels que sont la musique et la gastronomie.

Ce projet s'articulera autour de deux groupes composés de jeunes des trois pays : un groupe de musiciens et un groupe de cuisiniers.

Les deux groupes auront à se préparer indépendamment mais simultanément à une manifestation commune de clôture. Le groupe tri-régional de musiciens assurera l'animation musicale de cette manifestation, tandis que le groupe de cuisiniers sera chargé de préparer le menu et de cuisiner pour l'ensemble des participants.

Pour réaliser ce menu, les cuisiniers sélectionneront les meilleures recettes expérimentées durant la semaine précédant la manifestation de clôture.

### **Les cuisiniers**

#### ***Qui?***

- Jeunes de 18 à 25 ans
- 10 jeunes de chaque pays, soit 30 jeunes en tout

#### ***Déroulement de l'échange***

- quelques jours à Paris, puis étape à Versailles
- quelques jours à Berlin, puis étape à Potsdam
- quelques jours à Varsovie, puis étape à Otwock

#### ***Activités***

- Dans les capitales : visite touristique des trois villes, tout en ménageant du temps pour lier connaissance et échanger au sein du groupe
- Dans les autres villes : ateliers cuisine, confection de plats traditionnels avec l'aide de cuisiniers professionnels.

### **Les musiciens**

#### ***Qui ?***

- Jeunes de 18 à 25 ans
- 7 jeunes de chaque pays, soit 21 jeunes

#### ***Activités***

Les musiciens des trois régions monteront tous ensemble un « big band ». Ils seront installés pour cela dans la ville où la rencontre de clôture aura lieu, et prépareront pendant la semaine le concert qui sera donné lors de la dernière soirée.

## **Rencontre de clôture**

Ce projet a vocation à être organisé tous les ans, et la rencontre de clôture devra avoir lieu chaque année dans un endroit différent et dans les trois pays alternativement. Par exemple : première année dans une ville polonaise, deuxième année dans une ville française, troisième année dans une ville allemande.

## **Projet 3 : La fin d'un voyage, le début d'une rencontre**

Ce projet consiste en deux voyages dans chaque pays du Triangle de Weimar. Trois groupes de 12 jeunes, de 18 à 25 ans, participeront à cette aventure. Chaque groupe quittera son pays pour visiter les deux autres pôles du triangle.

Les journées seront rythmées par les programmes établis par les habitants du pays d'accueil. Les jeunes passeront deux jours dans chaque ville, et visiteront trois villes par pays. Ainsi, ils découvriront les autres en s'acclimatant seuls dans leur environnement.

A la fin de ce parcours (le 15ème jour), aura lieu une rencontre des trois groupes à mi chemin des trois pays. Ils échangeront : photos, souvenirs et ressentiments.

## ***Qui ?***

Seront concernés par ce projet tous les jeunes de 18 à 25 ans vivant soit en Pologne, en Allemagne ou en France et qui se sentent concernés par l'Union Européenne.

## ***Combien***

Un groupe de 12 jeunes par pays.

## ***Où ?***

Seront visitées :

Varsovie, Cracovie et Gubin en Pologne

Berlin, Munich, Hambourg en Allemagne

Paris, Le Mont St Michel, dernière ville à définir

## ***Quand ?***

Pendant le mois de juillet, qui est un mois commun de vacances pour les trois pays.

Le voyage durera 15 jours

## ***Comment ?***

L'avion sera utilisé pour se déplacer d'un pays à un autre, au sein du pays le bus et le train seront privilégiés.

### **Les lycées impliqués dans le Parlement des Jeunes :**

- Lycée International de Saint-Germain-en-Laye (sections allemande et polonaise)
- Lycée Montaigne, Paris (section polonaise)
- Deutsche Schule Paris
- Lycée Alain du Vésinet (parlementaires français)
- Lycée Adrienne Bolland de Poissy (lycée professionnel - parlementaires français)
- Helmholtz Gymnasium Potsdam (RFA – Land Brandenburg)
- Gymnasium Stift Neuzelle (RFA – Land Brandenburg)
- Liceum K.I. Galczynskiego-Liceum in Otwock (Pologne - voïvodie de la Mazovie)

### **Les experts présents lors du travail en commissions du 20 janvier 2007**

#### Commission 1 :

- Jocelyn JONCOUR – *membre des Jeunes Agriculteurs*
- Barbara KOPYDLOWSKA – *Ambassade de Pologne en France*
- Bruno TOUSSAINT - *l'Agence Unique de Paiement (Agence du Ministère de l'Agriculture pour le versement des subventions aux agriculteurs).*

#### Commission 2 :

- Barbara WOLF - *Ambassade d'Allemagne en France*

#### Commission 3 :

- Michael STANGE - *Centre Robert Schuman*
- Xavier MERSCH - *vice-président de la Maison de l'Europe des Yvelines*

#### Commission 4 :

- Sophie CABOTTE, *Chambre de Commerce et de l'Industrie franco-allemande –service Marketing*
- Françoise CHOTARD, *Représentation de l'Ile-de-France auprès de l'Union européenne*

#### Commission 5 :

- Jacqueline PENEZ - *Conseillère Régionale Ile-de-France*
- Pierre Eric LE FOLL - *Comité de jumelage des Mureaux.*

#### Commission 6 :

- Bernard VIALE - *Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ)*
- Aleksandra MILEWSKA - *Office germano-polonais de la Jeunesse (DPJW)*
- Marie RICHARD - *Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.*

### Les personnalités présentes lors de la séance plénière du 24 janvier 2007

- **Pierre LEQUILLER**, *président de la Maison de l'Europe des Yvelines*
- **Catherine LALUMIERE**, *présidente de la Maison de l'Europe de Paris*
- **Laurence DE RICHEMONT**, *Chef de la Représentation adjoint de la Commission Européenne à Paris*
- **Heinrich Wilhelm BEUTH**, *Ministre plénipotentiaire de la République Fédérale d'Allemagne* **Wilhelm BEUTH**, *Ministre plénipotentiaire de la République Fédérale*
- **Bohdan BUCZKO**, *Premier Secrétaire de l'Ambassade de Pologne*
- **Max CLAUDET** *secrétaire général de l'OFAJ*
- **Eva Sabine KUNTZ**, *secrétaire générale de l'OFAJ*
- **Piotr WOMELA**, *directeur de l'Office germano-polonais pour la Jeunesse*
- **Ghislain FOURNIER**, *Vice-président du Conseil Général des Yvelines*
- **Rafal ZIEBA**, *directeur adjoint de la Chancellerie du Maréchal, en charge des affaires étrangères dans l'Office du Maréchal*

### Les personnalités présentes lors de la rencontre à la Région le 25 janvier 2007

- **Janine HADDAD**, *vice-présidente du Conseil Régional Ile-de-France, en charge des affaires internationales et européennes*
- **Jacqueline PENEZ**, *conseillère régionale des Yvelines*
- **Patrick FRANJOU**, *directeur du Service Europe de la Région Ile-de-France*
- **Axel von HOERSCHELMANN**, *directeur du département relations des affaires internationales à la Chancellerie du Land Brandenburg*
- **Rafal ZIEBA**, *directeur adjoint de la Chancellerie du Maréchal, en charge des Affaires étrangères dans l'Office du Maréchal*
- **Philippe TROLLIET**, *Conseiller pour les Affaires européennes du Président du CES de la Région Ile-de-France*
- **Ulrike von GAYL**, *chancellerie du Land de Brandebourg, département relations internationales, commerce extérieur, Europe de l'Ouest, Etats-Unis, Asie*
- **Amélia LANCE**, *chargée de projet, Programme Voltaire à la Fondation Genshagen*

### Les organisateurs

- **Maison de l'Europe des Yvelines**
- **Jeunes Européens France**

### En coopération avec :

- **La Maison de l'Europe de Paris**
- **Les Jeunes Européens Berlin-Brandenburg**
- **Les Jeunes Européens Fédéralistes Pologne**

## **ANNEXE I**

*5<sup>ème</sup> Session*  
*du*  
**PARLEMENT FRANCO-GERMANO-POLONAIS DES JEUNES**

**JOURNEE D'OUVERTURE**

**20 JANVIER 2007**  
**10h00 à 17h00**  
à  
**l'INJEP – Marly-le-Roi**

- |               |   |
|---------------|---|
| 10h00 – 10h10 | Ouverture par Patrick Bonnin, Vice-Président de la Maison de l'Europe   |
| 10h10 – 10h30 | <i>Les Traités de Rome</i> , intervention de Julien Gascard, conférencier de la Maison Jean Monnet  |
| 10h30 – 10h50 | <i>Quel avenir pour le Triangle de Weimar?</i> Intervention de Dr. Wolfram Vogel, Institut franco allemand de Ludwigsburg   |
| 10h50 – 11h00 | <i>Pause Café</i>   |
| 11h00 – 11h25 | <i>L'Europe et les Régions. La région Ile-de-France à Bruxelles.</i> Intervention de Françoise Chotard, directrice de la Représentation de l'Ile-de-France auprès de l'Union européenne |
| 11h25 – 11h45 | <i>Les Fonds Structurels Européens – Qui y a droit et comment sont-ils utilisés ?</i> intervention de Marie-Françoise Savigny, Maire adjointe des Mureaux, en charge des Solidarités    |
| 11h45 – 12h05 | <i>Le rôle d'une Chambre de Commerce binationale</i> – intervention de Sophie Cabotte, chef adjointe du service Marketing de la Chambre Franco-Allemande de Commerce et de l'Industrie  |
| 12h05 – 12h25 | Discussion avec la salle  |
| 12h30 – 14h00 | Déjeuner  |
| 14h00 – 17h00 | Travail en commissions avec les experts   |

*La traduction simultanée est assurée*

## ANNEXE II

### 5<sup>ème</sup> Séance Plénière du PARLEMENT FRANCO-GERMANO-POLONAIS DES JEUNES

#### DISCUSSION AVEC LA REGION ILE DE FRANCE

23 JANVIER 2007  
10h00 à 17h00  
à la  
MAISON DE L'EUROPE DE PARIS  
35, rue des Francs Bourgeois  
75004 Paris

- |               |   |
|---------------|---|
| 10h00 – 10h30 | Bienvenue des participants par <b>Catherine Lalumière</b> , présidente de la Maison de l'Europe de Paris suivie d'un discours d'ouverture |
| 10h30 – 11h00 | Intervention de Monsieur <b>Patrick Franjou</b> , directeur de la Direction Europe de la Région Ile-de-France.                            |
| 11h00 – 12h30 | Discussion avec les jeunes et Patrick Franjou   |
| 12h30 – 14h00 | Déjeuner dans les salons de la Maison de l'Europe de Paris  |
| 14h00 – 17h00 | Suite des travaux en commission   |

*La traduction simultanée est assurée*

## ANNEXE III

### **5<sup>ème</sup> Séance Plénière du PARLEMENT FRANCO-GERMANO-POLONAIS DES JEUNES**

**24 JANVIER 2007  
15h00 à 18h00  
à la  
MAIRIE DE VERSAILLES**

*En présence d'**Etienne PINTE**, maire de Versailles, **Pierre LEQUILLER**, président de la Maison de l'Europe des Yvelines, **Catherine LALUMIERE**, présidente de la Maison de l'Europe de Paris, **Rafal ZIEBA**, directeur adjoint de la Chancellerie du Maréchal, en charge des affaires étrangères dans l'Office du Maréchal, **Bohdan BUCZKO**, Premier Secrétaire de l'Ambassade de Pologne, **Heinrich Wilhelm BEUTH** Ministre plénipotentiaire de la République Fédérale, **Laurence DE RICHEMONT**, Chef de la Représentation adjoint de la Commission européenne à Paris, **Max CLAUDET** et **Eva Sabine KUNTZ**, secrétaires généraux de l'OFAJ, **Piotr WOMELA**, directeur de l'Office germano-polonais pour la Jeunesse*

- |               |   |
|---------------|---|
| 15h00 – 15h10 | Bienvenue des participants par <b>Etienne Pinte</b> , maire de Versailles   |
| 15h10 – 15h20 | Ouverture par <b>Pierre Lequiller</b> , Président de la Maison de l'Europe des Yvelines   |
| 15h20 – 15h50 | Interventions des Secrétaires Généraux des Offices franco-allemand et germano-polonais pour la Jeunesse   |
| 15h50 – 16h00 | Intervention de <b>Rafal ZIEBA</b> , directeur adjoint de la Chancellerie du Maréchal, en charge des affaires étrangères dans l'Office du Maréchal de la voïvodie de la Mazovie |
| 16h00 – 18h00 | Présentation des résolutions des jeunes du Parlement franco germano polonais des Jeunes et discussion avec les personnalités présentes  |

*Un cocktail, offert par la Mairie de Versailles, clôture la session 2007 du Parlement des Jeunes.*

*La traduction simultanée est assurée grâce au soutien de la Fondation Konrad Adenauer*

## ANNEXE IV

### **5<sup>ème</sup> Session du PARLEMENT FRANCO-GERMANO-POLONAIS DES JEUNES**

#### **DISCUSSIONS AVEC LES TROIS REGIONS**

**25 JANVIER 2007**

**10h00 à 12h30**

**au**

**Conseil Régional Ile-de-France**

**Salle Paul Delouvrier**

**35, rue des Invalides – 75007 Paris**

- 10h00 – 10h20      Accueil des Représentants du Land Brandenburg et de la voïvodie de la Mazovie par le directeur de la Direction Europe du Conseil Régional.  
Accueil des jeunes du Parlement franco-germano-polonais
- 10h20 – 10h40      Le Land Brandenburg à Bruxelles et la coopération trilatérale avec la Région Ile-de-France et la Voïvodie de la Mazovie  
*Intervention de Axel von Hoerschelmann, directeur des relations des affaires internationales à la Chancellerie du Land Brandenburg*
- 10h40 – 11h00      La voïvodie de la Mazovie, et ses coopérations avec d'autres régions européennes  
*Intervention de Monsieur Rafal Zieba, directeur adjoint de la Chancellerie du Maréchal, en charge des Affaires étrangères dans l'Office du Maréchal*
- 11h10 – 11h20      Discours de Janine Haddad, vice-présidente du Conseil Régional Ile-de-France, en charge des affaires internationales et européennes
- 11h20 – 11h40      Présentation des résolutions de la 5<sup>ème</sup> session du Parlement des Jeunes sur l'avenir de l'Europe et la discussion avec les ambassadeurs d'Allemagne et de Pologne, les représentants de l'Union Européenne et d'autres personnalités
- 11h40 – 12h30      Présentation des résolutions des trois groupes de travail concernant la coopération entre les trois régions et discussion avec les représentants des trois régions
- 13h00 – 14h00      Déjeuner

*La traduction simultanée est assurée*

## PARTENAIRES ET SPONSORS



Deutsch-Französisches Jugendwerk  
Office franco-allemand pour la Jeunesse



Deutsch-Polnisches Jugendwerk  
Polsko-Niemiecka Współpraca Młodzieży



Association  
Jean Monnet